

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} DECEMBRE 2016

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **A décidé** de reconduire le versement d'une prime de fin d'année au personnel communal, titulaire ou stagiaire, en activité exclusive de la Commune,
- **A instauré** le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise et Engagement Professionnel, à compter du 1^{er} janvier 2017,
- **A attribué** des subventions aux associations intervenantes dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires,
- **A procédé** à un virement de crédits sur le budget principal M14,
- **A approuvé** la dissolution du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement,
- **A approuvé** le don d'une parcelle de 24 m² en bordure du Chemin des Confertes,
- **A adhéré** au service d'application du droit des sols pour une durée limitée,
- **A approuvé** la modification des statuts de Communauté de Communes du Pays d'Evian portant sur les zones humides.

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- **A été informé** de la procédure administrative en cours relative à la délivrance d'un Permis d'Aménager modificatif dans le secteur de Verlagny,
- **A pris connaissance** du sens de circulation unique projeté au chemin du Champ de la Croix, à Milly,
- **A été informé** de différentes requêtes émises par les membres du Club de l'Amitié,
- **A félicité** Madame Cindy Pagnier, Conseillère Municipale, pour la naissance de sa fille Joy,
- **A été convié** à différentes manifestations organisées sur le territoire communal.